

Communiqué de presse de l'Alliance Climatique Suisse

Nouveau rapport : la BNS investit des milliards dans la fracturation hydraulique, une méthode d'extraction de pétrole et de gaz ultra-polluante

La coalition BNS, sous l'égide de l'Alliance Climatique, publie aujourd'hui un rapport sur les investissements de la BNS dans le fracking, et ce, dans le cadre de la prochaine conférence des Nations Unies sur le climat. Ce rapport montre que la BNS investit neuf milliards de dollars américains dans des entreprises de fracking, bien qu'une majorité de cantons se soient prononcés contre cette méthode ultra polluante d'extraction de pétrole et de gaz. La BNS enfreint ainsi ses propres critères d'investissement. La coalition de la BNS exige de la BNS qu'elle se retire immédiatement de ces investissements.

En bref :

- Lien vers le rapport :
<https://notre-bns.ch/2023/11/20/investissement-de-la-banque-nationale-suisse-dans-l-e-fracking/>
- La coalition de la BNS a publié aujourd'hui un rapport qui met en lumière la position des cantons sur le fracking, analyse les investissements de la BNS dans les entreprises qui utilisent le fracking et montre les effets du fracking dans les deux plus grandes régions productrices.
- Les principales conclusions du rapport :
 - Neuf cantons ont interdit le fracking ou ont décrété un moratoire contre cette pratique. Cinq autres se sont également positionnés contre le fracking.
 - Cependant, la BNS, qui est pourtant détenue en partie par les cantons, investit environ neuf milliards de dollars américains dans 69 entreprises qui pratiquent le fracking ou exploitent du pétrole ou du gaz extrait par cette méthode. Les investissements ont atteint un niveau record depuis le début de la guerre en Ukraine.
 - Par ses seuls investissements dans le fracking, la BNS est responsable d'émissions de gaz à effet de serre d'environ 7 MtCO₂e par an. Ces émissions sont plus élevées que celles de l'ensemble de l'agriculture suisse.
 - De nombreuses entreprises de fracturation hydraulique dans lesquelles la BNS investit sont actives à Vaca Muerta (Argentine) et dans le Bassin permien (États-Unis). De nombreux rapports provenant de ces régions d'extraction montrent que le fracking entraîne la pollution des nappes

phréatiques, la contamination de l'air, la perte de la biodiversité et des problèmes de santé importants, comme un risque accru de cancer.

Le fracking est contraire aux normes et aux valeurs de la Suisse

La BNS se garde bien de faire des déclarations publiques sur ses décisions d'investissement, mais ses représentants insistent toujours sur deux aspects essentiels : la BNS exclut les entreprises qui détruisent systématiquement l'environnement ou violent les droits humains et oriente ses décisions en fonction des "normes et valeurs suisses". Le rapport de la coalition de la BNS montre que 14 cantons ont pris position contre le fracking, que ce soit par des interdictions, des moratoires ou des positions publiques.

Jonas Kampus, auteur du rapport, estime que "compte tenu de la position claire d'une majorité de cantons, le rejet du fracking devrait être clairement reconnu par la BNS comme une norme et une valeur suisse. Pour cette raison, la BNS devrait prendre des mesures immédiates et se retirer des investissements dans le fracking. Elle est en outre tenue, en vertu du droit international et de la loi sur la protection du climat clairement adoptée, d'orienter ses flux financiers de manière à respecter le climat. Or, en investissant dans des entreprises de fracking nuisibles au climat, la BNS ne fait qu'attiser la crise climatique".

Destruction systématique de l'environnement, violation des droits humains, atteintes à la santé et augmentation des émissions de gaz à effet de serre dues à la fracturation hydraulique.

Le fracking est une méthode d'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz qui consiste à injecter des produits chimiques et de l'eau dans le sous-sol. Les recherches de la coalition BNS montrent que 26 entreprises dans lesquelles la BNS investit sont actives dans les deux plus grandes zones de fracturation du monde : à Vaca Muerta (Argentine) et dans le Bassin permien (États-Unis). De nombreux rapports des populations locales, des organisations de défense des droits humains et de l'ONU montrent comment les activités de fracking entraînent la pollution des nappes phréatiques, la contamination de l'air et la perte de la biodiversité, comme la disparition des capybaras. En outre, la fracturation hydraulique provoque des problèmes de santé majeurs tels qu'un risque accru de cancer, des maladies respiratoires, des éruptions cutanées sévères, une décalcification des os et une augmentation des naissances prématurées. Aux États-Unis comme en Argentine, les protestations des habitants, des activistes et des indigènes, pourtant légitimes, sont systématiquement criminalisées.

Asti Roesle, responsable de l'initiative "place financière et climat" de l'Alliance climatique, déclare : "L'extraction de pétrole et de gaz par le fracking est liée à une pollution systématique de l'environnement et une violation des droits humains. En raison de ses propres critères d'investissement, la BNS ne devrait même pas investir dans des entreprises de fracturation. C'est pourquoi nous demandons à la BNS de ne pas attendre plus longtemps et de prendre des mesures immédiates".

Contacts

Allemand :

Jonas Kampus

Responsable pour la BNS et la régulation des marchés financiers

Numéro : +41 79 894 41 88

Email : jonas.kampus@klima-allianz.ch

Français :

Simon Berthoud

Responsable communication de l'Alliance Climatique

Numéro : +41 77 449 46 93

Email : simon.berthoud@alliance-climatique.ch